

## **REMISE DE RECOMPENSES ET DE CADEAUX AUX PARTICIPANTS DES BOUCLES DE L'AA**

Monsieur Christian DEVOS, expose au Conseil :

La Ville de Gravelines organise chaque année avec la collaboration de l'association « Courir à Gravelines » et d'autres associations sportives, sa traditionnelle course pédestre « les Boucles de l'Aa » qui depuis 3 ans se déroule sur le site du PArc des Rives de l'Aa.

- Cette manifestation regroupe près de 2 000 participants et comporte plusieurs épreuves :
- des randonnées pédestres pour tout public le samedi,
  - une épreuve « populaire » de 5 km en nature,
  - une course « performance » de 10 km, à label régional
  - de nombreux parcours pour les enfants le dimanche.

Un challenge des écoles est également mis en place et permet de réunir plus de 600 enfants scolarisés à Gravelines.

Cette manifestation exceptionnelle est un excellent moyen de mettre en valeur le patrimoine nature de notre Ville et du site du PArc des Rives de l'Aa. C'est aussi l'occasion de valoriser la pratique du sport pour tous.

Aussi, afin de permettre aux participants, inscrits sur les différentes courses, de repartir avec un souvenir de la Commune de Gravelines, la Ville propose d'offrir un cadeau qui sera distribué à chaque coureur.

De plus, il est prévu de remettre aux coureurs classés sur les différentes épreuves chronométrées donnant lieu à un classement, des récompenses (cartes cadeaux, bons d'achat...).

Aussi, il est proposé d'autoriser la remise aux participants des boucles de l'Aa de cadeaux et de récompenses pour un montant total maximum de 16 000 euros.

La Commission Extra-Municipale « Sports » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Conseil Municipal convoqué le : 15 Mars 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**SEANCE DU JEUDI 21 MARS 2024 – 18 h 00**

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire  
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

**Etaient présents :**

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :**

Madame Laurie VERSTRAET, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Monsieur WILMOT,  
Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame KERCKHOF-LEFRANC,  
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,  
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,  
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

**Démissionnaires :**

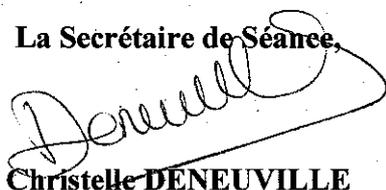
Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.  
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.

Le Conseil Municipal,

- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- La recette sera imputée à l'Article **60632** - Fonction **2** – Sous Fonction **211** du Budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

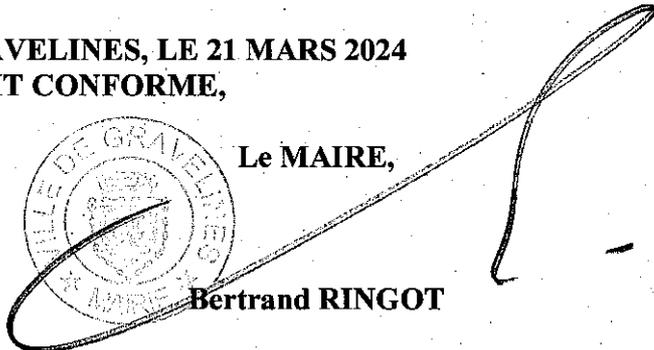
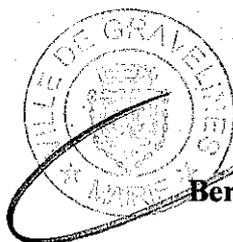
**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 21 MARS 2024  
POUR EXTRAIT CONFORME,**

**La Secrétaire de Séance,**



**Christelle DENEUVILLE**

**Le MAIRE,**



**Bertrand RINGOT**

Reçu en Sous-Préfecture le 25 MARS 2024

Mis en ligne sur le site de la Ville le 25 MARS 2024.

© 2000-2001, Microsoft Corporation. All rights reserved. Microsoft, the Microsoft Dynamics logo, and "Your business. Our passion." are either registered trademarks or trademarks of Microsoft Corporation in the United States and/or other countries.